

Baume en Mouvement



BaumelesDames

Mars 2016

SAMEDI 5 MARS

Rencontre de quartier : Champvans / Super baume

Points de rendez-vous* :

09h : Rue Rosa Luxemburg
09h30 : Rue de Champvans
10h : Rue de Tarragon
10h30 : Rue des Champsfourneaux
11h : Super Baume
12h : Rue des Vignottes

* à titre indicatif

SAMEDI 19 MARS

Rencontre de quartier : Cour

Points de rendez-vous* :

09h : Rue des Vergers
09h30 : Avenue Butterlin
10h : Rue Lecuyer
10h30 : Rue des Pirates
11h : Rue de l'église
12h : Rue Damotte

* à titre indicatif

Infos du mois

● Mercredi 16 mars 2016 à 20h30 :
Conseil Municipal

● Erratum TADOU

Le forfait Avantage à 4€ est valable uniquement pour une réservation **à plus de 4 jours** (ex : le lundi pour le vendredi) et pour un trajet de 0 à 12 km pour 1 ou 2 personnes
Rappel : Réservation obligatoire 48h à l'avance, de 8h à 11h ou via le site internet

Contact : 03 81 84 79 35
www.doubscentral.org

Modification simplifiée du plan local d'urbanisme

Le plan local d'Urbanisme (PLU) n'est pas figé dans le temps : au service d'un projet, il est appelé à évoluer. Aujourd'hui, les évolutions envisagées portent sur 4 axes :

● **1^{er} axe** : Prise en compte des réformes nationales visant à simplifier le régime des taxes d'urbanisme applicables aux conditions et opérations d'aménagement. Favoriser la construction en zone urbaine, pour éviter l'étalement urbain.

● **2^{ème} axe** : Permettre une urbanisation cohérente de terrains sis en limite d'opérations d'aménagement en cours (ancienne friche des tissages à Cour, ZAC de Champvans).

● **3^{ème} axe** : Acter la volonté de protection et de mise en valeur du cadre de vie (obligation de déposer un permis de démolir pour toutes démolitions et d'une déclaration préalable pour tous les travaux de renouvellement de façades).

● **4^{ème} axe** : Prendre en compte l'arrivée à son terme d'une opération d'aménagement. La partie aménagée et commercialisée de la ZA de Bois Carré n'a plus lieu d'être maintenue en zone à urbaniser.

Informations concernant les véhicules « ventouses »

Un véhicule est gênant lorsqu'il est arrêté, stationné ou abandonné sur un emplacement non autorisé ou lorsqu'il est stationné pendant plus de 7 jours consécutifs sans être déplacé.

Que dit la loi à ce sujet ?

Selon l'Article R417-12 du Code de la Route, « *il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L.325-3.* » La Municipalité mettra donc en application ces articles afin de libérer des places de stationnement utilisées abusivement depuis parfois plusieurs mois.



Animations du mois

Mardi 1^{er} mars

Reprise des randos du mardi

Rendez-vous tous les mardis pour une randonnée autour de Baume les Dames avec les guides expérimentés de l'USB Montagne.

Renseignements au 03 81 84 31 66

Permanence au local 6 rue des

Terreaux tous les jeudis soirs 19h-20h

Rendez-vous au Square Chapuis, 13h30

Mardi 1^{er} mars

Conférence sur le vie de S^t Ermenfroy

Organisée par l'association Renaissance du Vieux Baume

Animée par Monsieur Georgy

Mairie, salle du 1^{er} étage, 20h

Du vendredi 4 au dimanche 6 mars

Festival Poés'arts

Organisé par Aencrages & Co

Ces trois jours de festival poétique au sein de Baume les Dames sont l'occasion de fêter ses 10 ans sur ce territoire mais aussi de permettre au public d'assister à la dynamique qui se crée autour de l'édition de poésie. Ainsi, Aencrages proposera lectures, performances, tables rondes, ateliers d'écriture et de typographie.

Abbaye, Atelier Aencrages, local Archiconcept

Mardi 8 mars

Randonnée à la journée : Le Puy noir à Ornans

L'USB Montagne vous propose une fois par mois une sortie à la journée pour découvrir d'autres paysages.

Renseignements au 03 81 84 31 66

Permanence au local 6 rue des

Terreaux tous les jeudis soirs 19h-20h

Dimanche 13 mars

Vents du Nord

Par l'ensemble vocal Contre z'Ut

Programme scandinave de polyphonies vocales mixtes a capella, construit autour de compositeurs danois, suédois, norvégiens ou finnois.

Invitation à rêver, à se laisser emporter par ces paysages sonores reflète de l'immensité de la nature de l'Europe du Nord.

Abbaye, 17h

Tarif : 5€ / Gratuit pour les - de 18 ans

Billets disponibles en prévente auprès du service culturel

Mardi 15 mars

Ass' Matinée des petits lecteurs

Lectures, contes et comptines, sur inscription des assistantes maternelles auprès du RPE

Médiathèque, 10h

Mercredi 16 mars

Ludodou, ludothèque itinérante

Jeux pour tous les âges

Deux séances gratuites de découverte

puis 3 € la séance de jeu par famille

ou 20 € par famille pour l'année

(+ adhésion à Familles rurales)

Contact : 03 81 89 54 43 /

ludo.ludodou@famillesrurales.org

www.famillesrurales.org/franche_comte

Salle de l'accueil de loisirs à Autechaux,

entre 15h et 18h

Samedi 19 mars

Raconte Famille

Lectures et contes pour tous les âges.

Médiathèque, 16h

Dimanche 20 mars

Randonnée sportive : Vallée de la Loue, Belvédère du Moine

L'USB Montagne vous propose des sorties sportives le week-end.

Renseignements au 03 81 84 31 66

Permanence au local 6 rue des

Terreaux tous les jeudis soirs 19h-20h

Dimanche 20 Mars

Concert Zik Zag avec « La Cécilia»

Organisé par les restos du coeur

Déambulation musicale pour

ZIKZAGUER et vous faire découvrir

ou redécouvrir la chanson française

d'hier et d'aujourd'hui.

Billets vendus par les bénévoles, par

l'Office du Tourisme et sur place.

Renseignements 06 83 79 34 15

Centre d'Affaires et de Rencontres, 16h30

Vendredi 25 mars

Soirée années 80

Organisée par le club d'athlétisme

Une soirée accompagnée d'un

repas et d'animations: karaoké,

démonstration de Hip Hop et grande

piste de danse.

25€ par adultes et 12€ pour les moins

de 10 ans (boissons non comprises).

L'apéritif est offert pour les invités

déguisés.

Sur réservation au 03 81 55 52 13 /

secretairebaumelesdamesathletisme@sfr.fr

Lundi 28 mars

29^e bourse toutes collections et petite brocante

Organisée par le Club des Collectionneurs avec des professionnels et des particuliers

Buvette et Petite Restauration

Renseignements et inscriptions au

03 81 84 22 03 / 06 30 20 19 34

Clôture des inscriptions le 21 mars

Centre d'Affaires et de Rencontres,

de 9h à 17h sans interruption

Entrée libre

Du lundi 28 mars au dimanche 3 avril

3^e Résidence de la Compagnie

Caravanes

Ateliers d'écriture, ateliers danse

et mathématiques, répétitions

publiques des musiciens dans des

lieux insolites du centre-ville.

Les artistes de la Compagnie vous

accueilleront volontiers sur leur

campement, Place de la République,

pour échanger, discuter...

Cette résidence est l'avant-dernière

de la saison.

Prochain rendez-vous le vendredi 17

juin pour le bal organisé sur la Place de la République avec tous les participants.

Jeudi 31 mars

Conférence de Gabriele Padberg

Conférence de Gabriele Padberg,

professeur à l'Université de Besançon

sur la peinture expressionniste en

Allemagne de 1906 à 1914 (Kirchner,

Nolde, Kandinsky, Klee ...).

Organisée par la Ville de Baume les

Dames et l'Association de jumelage

Baume-Zell

Mairie, salle des mariages au premier

étage, 18h30

Entrée libre

Attention, la date a été modifiée.

RESERVATIONS

Repas dansant de l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Le repas aura lieu le Samedi 9 avril

Tarif : 22€ / personne (sans les boissons)

Centre d'Affaires et de Rencontres, 20h

Réservations avant le 26 mars à la

caserne ou au 06 15 35 88 77 /

06 71 93 71 84 / 06 25 18 63 64

entre 19h et 21h